



RÉSIDENCE PLUS

Allons plus loin, avec vous...

Assembl ée Générale



ANNEE 2017

Samedi 24 mars 2018

Maison des Genêts

17-18, place de Verdun 59650 Villeneuve d'Ascq

Tél. : 03 20 91 32 64 Fax : 03 20 91 18 58

www.residenceplus.fr - Email : resplus@free.fr

SOMMAIRE

Membres du Conseil d'Administration	Page 3
Membres du personnel	Page 4
Partenaires	Page 5
<u>RAPPORT MORAL</u>	Page 7
<u>RAPPORT D'ACTIVITES</u>	
Administratif	Page 11
Insertion logement	Page 12
Insertion Emploi	Page 20
<u>RAPPORT FINANCIER</u>	Page 27

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente Fondatrice

Marie-Claude DE MICHIEL

Membres du bureau

Président

Philippe ROGER

Vice-Présidente

Monique LHERNOULD

Vice-Président

Gérard DEPIN

Trésorier

Xavier ALIX

Trésorier adjoint

François NIGRO

Secrétaire

Dominique DESLANDES

Secrétaire adjoint

Jacques ROCA

Administrateurs

Anne-Marie BARBAUT

Marie Claude DE MICHIEL

Annie BERTHOUT

Micaela DEPIN

Jacqueline VAN OVERTVELD

Chantal COLLE

Fabienne CAILLEREZ

Evelyne FILATRIAU

Claudine DAMIE

Sandrine BOONAERT

MEMBRES DU PERSONNEL

Directrice : Myriam SENHADJI

Service Administratif

Secrétaire comptable Sylvia VANDEWALLE
Secrétaire accueil Martine PROUFF
Karima KHALFOUNI

Service Insertion Logement (jeunes et adultes)

Educateur spécialisé Habib YOUNES
Conseillère ESF Laurence MARTIN
Conseillère ESF Emilie HIMPE
Assistante Sociale Fatima DUPONCHELLE (congé parental)
Médiatrice Josette LAGORCE
Secrétaire Administrative Séverine DERYCKER

Service Insertion Emploi

**Accompagnement
Socioprofessionnel**

Laurence DELPLANQUE
Josette LAGORCE

Coordinateur Technique Bâtiment

Anthony SANTRE

Animateurs Techniques

Lakhdar HEMAI
Geoffrey SLATER
Gasim ALDAW IBRAHIM
Michael MINNE
Bruno CATENNE
Vincent DUBOIS
Alain GLORIEUX
Djamel ROUIBI
Eddie WIECHA

NOS PARTENAIRES

FINANCIERS :

- * Ville de Villeneuve d'Ascq, de Wattrelos
- * Caisse d'Allocations Familiales
- * Conseil Régional (Formation)
- * Conseil Départemental (PIPLE, FSL)
- * MEL (FSL)
- * Préfecture
- * Bailleurs sociaux : Vilogia, LMH, Logis Métropole, Partenord habitat, SIA, INA.
- * Co propriétés
- * ASP
- * Fonds Social Européen
- * DIRECCTE
- * CCAS
- * PLIE VAMB

Associatifs :

- * Le Tremplin
- * AREAS

- * Louise Michel
- * PLIE Villeneuve d'Ascq, Roubaix
- * Atelier Préformation
- * OMJC
- * Les enfants de Cosette, Annappes Entraide

Sociaux :

- * Bailleurs sociaux
- * DIRECCTE
- * CMP
- * Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
- * PIPEL (Pole insertion professionnelle et lutte contre les exclusions)
- * Pôle Emploi
- * CCAS
- * Mission Locale VAMB et Roubaix
- * Maison de l'Emploi – Villeneuve d'Ascq
- * MIE Roubaix
- * CPAM
- * Collège Léon Blum
- * CS Avenir Wattrelos
- * AREAS
- * R'Libre
- * SPIP

Autres :

- * ADEO

RAPPORT MORAL

Monsieur Le Député Honoraire, notre fidèle Bernard DEROSIER,
Monsieur Didier MANNIER, notre Conseiller Départemental,
Monsieur Le MAIRE, Vice-Président de La M.E.L, Gérard Caudron, notre soutien depuis la création de l'association, Mesdames et Messieurs Les adjoints, Les conseillers municipaux, Mesdames GIRARD, LEMPEREUR, FLINOIS, WILLEM, Messieurs BURETTE,

Mesdames et Messieurs nos partenaires, amis, bénévoles,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs de Résidence Plus,
Mesdames et Messieurs les salariés de Résidence Plus,
Madame AUDREY LINKHENLED Notre ancienne députée

Bienvenue à vous tous

Comme chaque année, et pour la trente-cinquième édition, nous sommes sincèrement très heureux et fiers de vous accueillir pour ce moment important et incontournable de la vie de notre association.

Vous le savez, cela sera aussi l'occasion pour nous de rendre hommage à notre vice-Président, mais d'abord un ami, Gérard DEPIN, si brutalement disparu en 2017.

2017 sur le plan associatif a été une année de stabilisation, vous pourrez le constater vous-même au travers du rapport financier de notre trésorier Xavier ALIX.

RESIDENCE PLUS : ASSOCIATION DE QUARTIER

Résidence Plus a d'abord été et reste aussi une association de quartier. C'est pourquoi, nous nous devons de participer aux événements organisés dans la Résidence. Nous siégeons à chaque séance de la .G.U.S.P (Gestion urbaine et sociale de proximité), présidée par Monique LEMPEREUR...où nous tentons tous ensemble d'améliorer la vie des habitants de la Résidence, en particulier.

Marie Claude DE MICHIEL, Monique LHERNOULD, Josette LAGORCE et Alain GLORIEUX, notre encadrant propreté urbaine y siègent régulièrement.

En 2017 nous avons participé au marché de NOËL. Sous la houlette de Monique LHERNOULD, très active et efficace, je tiens encore à la remercier, une petite équipe, Jacqueline, Jacques et notre irremplaçable MICA a tenu le stand toute la journée, ainsi que les administrateurs et salariés qui y ont passé un moment.

Pas de braderie cette année, en raison des travaux qui s'achèvent et qui ont permis une rénovation de qualité. Nous espérons que les finitions seront à la hauteur et que les bâtiments non rénovés, le seront prochainement.

Poursuivons par les activités de Résidence Plus

Nous avons tenu notre 4^o séminaire au château de Flers. J'en profite pour remercier Monsieur Le Maire de nous permettre de nous y réunir, sans oublier le service protocole qui nous accueille toujours très bien et pour lequel, j'aurai une pensée particulière, car il vient de perdre son directeur en la personne de PHILIPPE LESTIENNE. Nous le connaissions bien.

Cette rencontre est toujours un moment important dans les réflexions que nous menons tous ensemble, salariés et administrateurs, pour les actions de l'année qui démarrent, sans oublier le bilan des propositions de l'année qui a précédé. En 2017, le thème principal a été : Partager ensemble une vision globale de la communication pour se forger une réalité commune sur nos objectifs et nos comportements. Ce sujet nous a été dicté par les résultats du diagnostic, mené par un organisme extérieur, auprès de chaque salarié, en vue d'améliorer leurs conditions de travail.

Comme je vous l'annonçais l'an dernier, nous avons également mis en place le 24 Janvier l'Instance de Sécurité et de Santé au Travail. Cette instance est composée à parité par des administrateurs et des salariés. Aucun sujet n'est tabou. Nous nous efforçons de répondre à toutes les problématiques soulevées pour faire face aux difficultés liées à l'accueil de nos publics et à la vie de notre association. Nous y avons accueilli successivement, le Médecin du travail et l'Inspecteur du travail. Nous avons également noué un partenariat avec l'ANPAA (Agence Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie) pour l'élaboration d'un plan d'actions et une adaptation de notre règlement intérieur. Il est essentiel de le faire évoluer afin qu'il corresponde aux problématiques actuelles.

Le service logement : logements adultes et jeunes. Nous en gérons 21 en propre.

Les efforts fournis par les salariés motivés et compétents assurant un suivi efficace des bénéficiaires, commencent à porter leurs fruits. Même si le service reste déficitaire, nous constatons

une amélioration palpable. Nous continuons à dire que les critères FSL sont insuffisants et inadaptés aux différentes problématiques et publics, mais nous ne relâchons pas nos efforts. Nous avons notamment développé de nouveaux partenariats, Myriam SENHADJI, notre directrice l'évoquera dans son rapport d'activités ainsi que les nombreuses actions de ce service.

Je tiens à remercier Emilie HIMPE, Laurence MARTIN, Habib YOUNES, Josette LAGORCE et Séverine DERYCKER. Je n'oublierai pas d'associer dans mes remerciements, Monique, et Lahcen et Jacques ROCA qui assurent bénévolement l'intendance et le maintien à un niveau correct d'accueil, dans les logements.

Le service propreté urbaine :

Nous assurons le nettoyage et le désherbage de 5 quartiers : Les personnes en insertion sont encadrées par Djamel ROUIBI quartier Cousinerie, Bruno CATENNE quartier Pont de Bois, Alain GLORIEUX quartier Résidence et Poste, Eddie WIECHA quartier Triolo, Cité scientifique et Haute Borne, et Vincent DUBOIS, quartier Ascq, Annappes.

Josette LAGORCE et Laurence DELPLANQUE, travailleuses sociales complètent l'équipe dédiée au suivi des salariés en insertion. Tous ensemble, ils essaient de trouver des solutions pérennes à leurs multiples difficultés, santé, problèmes sociaux, absence de formation, illettrisme, tout cela représentant des freins à leur retour vers l'emploi.

L'implication de tous les professionnels, ainsi que leur organisation, malgré un public de plus en plus éloigné de l'emploi, fait de la Ville de Villeneuve d'Ascq, une des villes les plus propres de la Métropole et ce, malgré sa densité.

Le service Bâtiment, second œuvre :

Ce service est en bonne santé grâce à la confiance de nos clients et à la qualité des prestations réalisées, malgré, je le répète un public très en difficulté.

En 2017, nous avons réalisé : 127 réfections appartements ou maisons, 39 rénovations de parties communes soit un total de 166 chantiers. Ces chantiers sont répartis sur les communes de Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Wattrelos.

Comme pour la propreté urbaine, nous nous devons de réaliser des travaux de qualité, avec là aussi, et c'est le principe, des personnes présentant de nombreuses difficultés, freinant leur optimisation professionnelle. Le public en insertion est souvent l'objet d'une méfiance automatique des prospects démarchés. La réception de nos chantiers et les finitions sont notre meilleure carte de visite.

Merci à Anthony SANTRE, coordinateur technique et à son équipe, Jeff SLETER, Gazim ALDAW IBRAHIM, Lakhdar HEMAI et Mickael MINNE.

Ils sont, comme pour la propreté urbaine soutenus dans leur mission par Laurence DELPLANQUE, travailleuse sociale.

Je n'oublierai pas comme chaque année, de remercier François NIGRO, notre administrateur et Directeur du Centre de Formation « Le Portail » qui nous conseille et nous soutient sans faille.

Je tiens également à préciser que parfois, nos clients nous reprochent avec virulence le comportement de certains des salariés en insertion. Je ne cesserai de répéter que nous sommes face à des personnes cumulant tant de handicaps, qu'un parcours linéaire est impossible. Par leur commande, ils contribuent à la solidarité nationale, au retour vers une vie plus normale de ces personnes, mais ils doivent aussi accepter quelques écueils. Ce sont nos équipes, qui tous les jours, se jouent de ces paradoxes pour rendre, à la fin, des prestations de qualité.

Le service Accueil, administratif et comptable :

L'accueil est la première image de notre association, aussi nous y apportons un soin constant. Cela nous est facilité par la compétence et le sourire de nos hôtesse Martine PROUF et Karima

KALFAOUNI. Au-delà de l'accueil, elles apportent un soutien administratif à nos différentes équipes.

Ces deux postes étaient menacés en 2018. Les contrats étaient terminés et n'avions aucune perspective de renouvellement. Après plusieurs interventions, la Préfecture comprenant les enjeux pour notre association, les a finalement renouvelés courant Janvier. Sans ces postes, nous aurions été dans un grand embarras.

Je n'oublierai pas Sylvia VANDEWALLE, notre secrétaire comptable qui ne ménage pas sa peine pour contribuer avec notre cabinet d'expertise et notre trésorier Xavier ALIX à la bonne gestion comptable et administrative. Son travail se complique à chaque nouvelle disposition actuelle. Cela nécessite une veille et une formation permanente.

Perspectives 2018 :

Nous allons rester vigilant sur les actions et résultats du service logement afin de poursuivre son redressement..

Nous allons accroître notre niveau d'exigence dans les chantiers propreté urbaine et voirie et tenter d'augmenter le nombre de nos clients.

Nous poursuivrons notre participation aux différentes instances : au G.A.L (groupe d'accès au logement, D.L.U.I, (dispositif logement d'urgence d'insertion), GUSP, Cellule de veille, notamment.

Nous allons également fêter **notre 35° anniversaire**. Nous organiserons une fête le 30 juin à la maison de quartier des Genêts, là où tout a commencé. Cela sera un moment important et festif, nous l'espérons pour RESIDENCE PLUS. C'est une grande fierté pour nous, les membres fondateurs : Marie Claude DE MICHIEL, MICAELA DEPIN, Sylviane VANDEWALLE, Annie WATTINE, Michelle MATHYS, Bernard CAMBIER et moi-même, votre serviteur, qui avons encore la chance d'être parmi vous en vie. Nous n'oublierons pas, ceux qui nous ont accompagnés et qui nous ont quittés en particulier Gérard DEPIN à qui nous rendrons hommage à l'issue de cette Assemblée Générale.

Je veux remercier encore une fois, les administrateurs en plus de ceux, cités plus haut, sans qui l'association n'existerait pas. Chacun avec ses compétences complètent les actions de toute notre équipe de salariés. Résidence Plus, n'est pas une entité administrative, mais bien une équipe aux compétences complémentaires.

Je n'oublierai pas de rendre hommage à Myriam SENHADJI, notre directrice qui tient bon la barre en se battant pied à pied, pour affronter les nombreuses difficultés et défis avec brio et ténacité.

Je tiens à remercier tous nos partenaires dont vous trouverez la liste à la fin du document, sans qui rien ne serait possible. Je citerais bien sûr le C.C.A.S et son directeur Stéphane VATAN, sans oublier son élue Chantal FLINOIS qui reste attentive à nos problèmes, le service logement sous la houlette de Michel DESPRES, Pôle Emploi, les missions locales, le P L I E, l'association Cosette et sa dynamique Présidente Yvonne, les co-propriétés, les bailleurs en particulier VILOGIA, LMH et IMMOBILIERE NORD ARTOIS, les financeurs sans qui nous ne pourrions pas avancer dans la lutte contre la précarité. Merci aussi à Maryvonne Girard, qui ne reste jamais sourde à nos appels divers et variés.

Je ne veux pas oublier d'associer dans mes remerciements tous les autres élus, qui ponctuellement, lors de nos sollicitations, répondent toujours présents et votent notre subvention.

Et bien sûr, encore et toujours un grand merci à Gérard CAUDRON, notre soutien de la première heure, fidèle, attentif, compréhensif. Sans lui, Résidence Plus, n'aurait jamais existé. Quand on sait que des milliers de personnes ont été aidées, au cours de ces 35 ans, cela aurait été vraiment dommage de ne pas nous laisser rêver en 1983.

Je passe la parole à MYRIAM pour le rapport d'activité.

RAPPORT D'ACTIVITES

SECTEUR ADMINISTRATIF

Ce secteur, sous la responsabilité de Myriam SENHADJI, Directrice de l'Association, se décompose de la façon suivante :

Un espace comptable

Animé par Sylvia VANDEWALLE dont les tâches principales sont la gestion comptable : facturation, édition des fiches de paie, établissement des déclarations sociales mensuelles et annuelles, suivi du cahier de caisse. En lien avec la direction, son travail consiste également à suivre des dossiers de subventions des différents partenaires financiers, du suivi administratif du personnel permanent (contrats, congés payés), du traitement auprès de l'organisme paritaire collecteur des formations dispensées au personnel, de la gestion des différentes assurances (voitures, locaux professionnels).

Ce service travaille en partenariat avec le Cabinet d'Expertise Comptable Hofa.

Un espace accueil

Dans l'espace accueil qu'elles organisent, Martine PROUFF et Karima KHALFOUNI, dans le cadre du dispositif contrat aidé, sont chargées d'enregistrer le courrier, d'accueillir le public en quête d'informations, de répondre aux communications téléphoniques, de prendre et de transmettre les messages auprès des différents salariés permanents

INSERTION LOGEMENT

SERVICE ADULTES

ACCES

INTERVENANTS	POSTES	ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0,30 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	Congé parental
Habib YOUNES	Educateur spécialisé	0,30 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

Objectif

- Assurer un accompagnement social à tout public concerné par le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD)

Le Public

Le public « prioritaire » concerné par le PDALPD est constitué de personnes ou familles :

- Sans logement
- Vivant en situation de surpeuplement
- Vivant en situation de cohabitation forcée
- Menacées d'expulsion sans relogement
- Logées dans des habitations insalubres ou précaires

Descriptif de l'accompagnement social

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

- Travail budgétaire :
 - objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active mesurable par une grille d'évaluation
 - travail de remise en question du mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes du dysfonctionnement et travail sur soi.
 - recherche d'une gestion équilibrée pour la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
 - travail d'économie et de prévision
- Appropriation du logement :
 - conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
 - conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
 - visites à domicile régulières

- conseils pour les économies d'énergie
- Comportement :
 - instauration, amélioration des relations avec le voisinage
- Médiation :
 - faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.
- Aide dans les démarches administratives

Le fonctionnement du service logement

Le public en demande de logement est orienté par le service logement de la Mairie, les partenaires, les associations.

Un premier accueil est effectué par la directrice, Myriam SENHADJI. La secrétaire assure le suivi des dossiers du service logement et les tâches administratives (frappe de courrier divers, gestion et encaissement des loyers, suivi APL, assurances, enregistrement fiches FSL).

Suite à cet accueil, un entretien est mené par l'un des travailleurs sociaux. Ce dernier permet d'évaluer au mieux la situation du ménage.

Une commission, où sont présents le service logement de la ville, l'UTPAS, le CCAS, ML, Louise Michel, examine le dossier et donne un avis quant à la demande. Cette commission a lieu toutes les six semaines.

Deux possibilités s'offrent suite à la commission :

- la première : la personne sera accompagnée par un travailleur social de Résidence Plus dans le cadre de son accès au logement, une décision sera prise quant au type de relogement proposé à la famille : Transit, ou accès direct avec garantie FSL. (Accompagnement)

S'enchaîne alors l'accompagnement social lié au logement effectué par le référent, ainsi qu'un accompagnement sur l'hygiène et les états des lieux entrant et sortant effectués par l'agent de maintenance. (Rôle important quant à la tenue du logement)

- la seconde : la personne ne correspond pas au public accueilli par Résidence Plus, elle est donc orientée vers une structure plus adaptée à sa problématique.

Convention avec les bailleurs

Une partie des logements octroyés par les bailleurs est gérée pleinement par Résidence Plus (logements du type DLUI et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Les partenaires :

- les bailleurs: Vilogia, Partenord Habitat, LMH, INA, Logis Métropole
- les partenaires sociaux : Louise Michel, le Tremplin, le CCAA, SOLIHA, CCAS, Pôle Emploi, Mission Locale, UTPAS, centres sociaux, etc.

La maintenance des logements temporaires est effectuée principalement par un salarié en insertion et une équipe de bénévoles

MAINTIEN

Intervenantes	Poste	ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,90 ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0.20 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	Congé parental

Au sein du service logement de Résidence Plus, un poste « maintien dans le logement » est financé par le FSL : Fonds Solidarité Logement.

Celui-ci est assuré par les CESF : Conseillères en Economie Sociale et Familiale.

Mission: Apporter une aide à un moment ponctuel et difficile dans le parcours résidentiel des familles logées chez les bailleurs afin de faciliter leur maintien dans les logements.

Public Visé :

L'accompagnement est proposé à des ménages cumulant ou non des problèmes de gestion budgétaire, d'appropriation du logement, d'hygiène du logement ou relationnels.

Mode d'intervention :

Le bailleur oriente les familles vers l'association. Il envoie une fiche de situation de la famille au travailleur social. (Renseignements divers)

Les travailleurs sociaux rencontrent la famille pour un pré diagnostic, ils évaluent la situation de la famille et déterminent avec elle les objectifs de travail. La famille donne ou non son accord quant à la proposition d'accompagnement.

Une synthèse régulière avec la famille permet de mesurer l'amélioration de sa situation.

Une concertation trimestrielle est établie avec le bailleur.

Territoire d'intervention :

Communes répertoriées dans le dispositif FSL pour le territoire de Lille.

Conditions d'accueil du Public :

- rendez vous à l'Association.
- visites à domicile

Partenaires :

- institutionnels : la CAF, l'EDF-GDF, la société des eaux etc.
- bailleurs : Partenord Habitat, LMH, SIA, INA, LOGIS METROPOLE, Habitat du Nord
- sociaux : Mission Locale, Pôle Emploi, boîtes d'intérim, Mairies, UTPAS, centres sociaux, Association Louise Michel, CCAS, associations tutélaires etc.

Problématiques :

- Impayés et difficultés financières
- Tenue, hygiène du logement
- Relationnelle
- Administrative

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

Travail budgétaire :

- Objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active des personnes.
- Travail de remise en question concernant le mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes des dettes et travail sur soi.
- Recherche d'une gestion équilibrée du budget consacré au logement et des différents postes (mise en place d'outils budgétaires).
- Travail d'économie et de prévision.

Appropriation du logement :

- Veille à l'utilisation normale du logement et des parties communes.
- Conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement.
- Visites à domicile régulières.
- Conseils pour les économies d'énergie.
- Travail sur l'hygiène du logement et l'hygiène corporelle

Informations des droits et devoirs des locataires:

Comportement / Médiation

- Instauration et amélioration des relations avec le voisinage.
- Relation avec les services de gestion locative des bailleurs
- Relation avec les services publics.

Appropriation de l'environnement local :

- Connaissance des équipements de quartier (centres sociaux, écoles, réseaux associatifs...)

Aide dans les démarches administratives

SERVICE JEUNES

INTERVENANTS	POSTE	ETP
Habib YOUNES	Educateur Spécialisé	1 ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,10 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

OBJECTIF

Apporter un soutien adapté à un moment de l'itinéraire logement d'un jeune (seul ou en couple) afin de favoriser son accès durable dans le logement.

Nos missions

Accueil, informations et orientation du public jeune, accès au logement, accompagnement social lié au logement.

Le public visé

Jeunes de 18-30 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à un logement autonome dûes principalement à des ressources précaires et variables ainsi que des ménages cumulant les problèmes de gestion budgétaire et d'appropriation du logement ou de comportement.

LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF LOGEMENT JEUNE

Le public jeune en demande de logement est orienté par les partenaires : les associations, la Mission Locale, le service Prévention Médiation Urbaine de Villeneuve d'Ascq, UTPAS, CCAS.

Un premier accueil administratif est effectué puis, à la suite de cet accueil l'éducateur spécialisé, reçoit le jeune afin de bien cibler la situation et répondre au mieux à la demande.

Une commission entrées et suivis a lieu toutes les six semaines, sont présents tous les partenaires pour examiner les dossiers et accorder ou non un logement et quel type de logement. Ensuite il faudra travailler ensemble sur les problématiques repérées : emploi, formation, santé.

Typologie des logements

Résidence Plus utilise 3 supports de logement : urgence, transit, direct avec accompagnement social lié au logement, réservé aux jeunes en difficulté d'emploi ou locataires pour la première fois. L'accompagnement permet de travailler l'équilibre du budget, les démarches administratives, la tenue de logement et le comportement.

Les rapports avec les autres Dispositifs

FSL : montage des dossiers pour accès garantie de loyer et aide à l'installation.

Loca-pass : montage des dossiers pour caution et garantie de loyer.

Groupe Accès Logement Villeneuve d'Ascq.

Conventionnement avec les bailleurs

Les logements octroyés par les bailleurs sont gérés pleinement par Résidence Plus (logements du type DLU et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Pour cette année 2017 nous avons proposé un partenariat à différents centres sociaux de la MEL où nous faisons des permanences afin de répondre et d'orienter les personnes en difficulté de logement

Jeunes sortant de prison

Nous avons ouvert et conventionné avec LOGIS Métropole **deux logements temporaires**

Description synthétique de l'action :

1. Héberger le jeune dès sa sortie de prison
2. Eviter la récidive
3. Accompagner le jeune au niveau social et professionnel afin qu'il devienne autonome
4. Le jeune deviendra à la fin de l'accompagnement locataire en titre et autonome

Objectifs de l'action :

EVITER LA RECIDIVE POUR LES JEUNES SORTANT DE PRISON

L'objectif du travailleur social est d'amener le jeune à se projeter dans le long terme, de construire avec lui un projet de vie qui passera par un projet professionnel sérieux, viable, dans lequel il s'implique. Il est essentiel pour ce travailleur social d'anticiper très concrètement la sortie du jeune : son rapport avec son entourage (familial et amical) Il faut développer un travail étroit à l'intérieur de la prison en lien resserré avec le SPIP, des mois avant la sortie et qui servira de levier vers le droit commun : logement, formation, emploi.

Objectifs opérationnels de l'action :

Accompagner 5 jeunes sortants de prisons dans des logements temporaires type studio.

L'accompagnement portera sur :

- Travail budgétaire :

- recherche d'une gestion équilibrée de la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
- travail d'économie et de prévision

- Appropriation du logement :

- conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
- conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
- visites à domicile régulières
- conseils pour les économies d'énergie

- Comportement :

- instauration, et respect des relations avec le voisinage

- Médiation :

- faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.
- Aide dans les démarches administratives

- Emploi

- mise en relation avec les partenaires : mission locale, pôle emploi, service insertion par l'emploi

- Santé

Nouveau dispositif :

En 2017 signature d'une convention avec LMH dans le cadre de 10 000 logements accompagnés. Projet spécifiquement réservé aux personnes incarcérées dans le cadre d'un maintien ou d'un accès, projet sur 3 ans.

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ENSEMBLE DU SERVICE POUR L'ANNEE 2016

Pour l'année 2017, 100 ménages ont été accueillis par le service adulte et jeune.

Accès au logement :

86 diagnostics ont été effectués

47 ménages ont été accompagnés soit dans le cadre de l'Aide à la Recherche Logement soit dans le cadre de l'Aide à l'Installation Logement

17 ménages ont été accompagnés dans le cadre de mesure spécifique

24 ménages ont été réorientés en fonction de leur problématique

Maintien dans le logement :

81 diagnostics ont été réalisés

36 ménages ont été accompagnés

2 ménages hors critère FSL

22 ménages sans nouvelles, 1 résiliation de bail, 3 étaient déjà accompagnés, et 7 ont refusé l'accompagnement

MEDIATION APPROPRIATION - AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Intervenant	Poste	ETP
LAGORCE Josette	Médiatrice	0,5 ETP

MEDIATION APPROPRIATION

Lieu : Villeneuve d'Ascq, Lomme, Lambersart, Fâches Thumesnil, Mons-en-Baroeul

Public visé : familles en difficultés

Le projet concerne toutes personnes : jeunes, moins jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, familles, de tout milieu social ayant des difficultés d'appropriation ou d'hygiène dans leur logement, d'intégration dans leur immeuble, dans leur quartier

Orientation du Public :

Bailleurs sociaux, FSL, CCAS, UTPAS, les organismes de tutelles

Objectifs du projet :

L'objectif pour le locataire est un mieux vivre dans son logement, dans son immeuble, dans son quartier et donc un plus grand respect de ceux-ci.

L'objectif pour le bailleur est de garder ou de retrouver un logement sain, des parties communes respectées et ainsi maintenir le locataire dans les lieux ou bien relouer le logement plus facilement.

Pour cela, faire un diagnostic et un constat des lieux, de comprendre et d'analyser ce constat. De ce fait, nous pourrons accompagner au mieux le ménage en interpellant les différents partenaires susceptibles d'intervenir dans la situation de celui-ci :

- Mise en place d'une intervention d'une TISF par exemple,
- Mise en place de livraison de repas à domicile.

Nous serons amenés à travailler sur la situation globale du ménage à savoir :

- Appropriation
 - o Organisation, rangement
 - o Vétusté, auto réhabilitation
- Administratif
 - o Trier, organiser les documents administratifs
 - o Informer sur la durée de vie des documents administratifs
 - o Donner des outils
 - o Orienter vers un partenaire si difficulté budgétaire ou autre
- Hygiène
 - o Utilisation des bons produits ménagers
 - o Mise en place d'un calendrier avec les tâches à effectuer
 - o Débarrasser et nettoyer le logement
- Intégration dans l'immeuble, dans le quartier
 - o Bonne utilisation des parties communes
 - o Informations des droits et devoirs du locataire
 - o Connaissance du voisinage, des différentes structures du quartier

Elle accomplit cette mission d'accompagnement en gagnant la confiance des locataires afin d'instaurer un dialogue et pouvoir garder un contact régulier pour améliorer la situation.

Il est essentiel d'être à l'écoute des personnes afin de pouvoir cibler leur besoin et leurs attentes par rapport à leur situation personnelles.

BILAN

2 familles ont été accompagnées dans ce cadre

1 famille n'a pu être accompagnée parce qu'elle est hors critères FSL et donc a été orientée vers l'UTPAS

2 familles n'ont pas voulu d'accompagnement

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Favoriser un habitat de qualité et conforter les parcours résidentiels

Quartiers : Résidence - Pont de bois

Public visé : Habitants des différents quartiers

Financeur : La ville et l'Etat

Description de l'Action : Habitat du cadre de vie

Apporter aux habitants et aux locataires un mieux vivre et un « mieux être » dans leur logement, dans les parties communes, dans leur quartier.

Objectif généraux de l'action :

Démontrer que chacun, collectivement ou individuellement, au quotidien peut intervenir sur l'environnement afin de mieux préserver leurs espaces communs, espaces verts et sensibiliser les habitants sur le tri sélectif.

Objectifs opérationnel :

Réunion mensuelle collective avec les habitants des quartiers Résidence et Pont de Bois en partenariat avec la municipalité par l'intermédiaire des Maisons de quartier Jacques Brel et Maison des Genêts pour les sensibiliser aux différents objectifs à savoir :

- Le tri sélectif avec des partenaires associatifs et la MEL
- Intervention de la ville et du Bailleur Vilogia pour améliorer les espaces verts
- Sensibiliser les habitants de chaque quartier à préserver les espaces extérieur

Partenaires :

La ville, Maison de quartiers Jacques Brel, Maison des Genêts, les Bailleurs sociaux (Vilogia, Immobilière Nord Artois, LMH)

Participation aux réunions GUSP (groupement urbain social proximité) qui à lieu 1 fois par mois sur chaque quartier

Participation à la cellule de vieille qui à lieu 1 fois par trimestre pour le quartier Résidence-Triolo

Action à venir en 2018 :

Travailler davantage sur le devenir des habitants afin d'améliorer leur quotidien.

L'Action à venir sera plus orientée sur l'insertion professionnelle afin d'aider les personnes sans emploi depuis plusieurs années à se réinsérer dans le monde du travail.

Les aider à approfondir leur projet professionnel et pouvoir leur faire faire une formation en adéquation avec leur souhait et leur projet professionnel.

INSERTION EMPLOI

Intervenants	Poste	ETP
Anthony SANTRE	Coordinateur Technique bâtiment	1 ETP
Bruno CATENNE	Animateur Technique voirie	1 ETP
Eddie WIECHA	Animateur Technique voirie	1 ETP
Alain GLORIEUX	Animateur Technique voirie	1 ETP
Djamel ROUIBI	Animateur Technique voirie	1 ETP

Vinent DUBOIS	Animateur Technique voirie	1 ETP
Geoffrey SLATER	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Michaël MINNE	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Lakhdar HEMAI	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Gasim ALDAW IBRAHIM	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Josette LAGORCE	Accompagnement social et professionnel	0,5 ETP
Laurence DELPLANQUE	Accompagnement social et professionnel	1 ETP

Depuis Mai 2001, les chantiers d'insertion sont validés par le CDIAE (Comité Départemental d'Insertion d'Activité par l'Economie).

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale opère une reconnaissance législative des ateliers et chantiers d'insertion (A.C.I.), crée une aide à l'accompagnement avec un conventionnement annuel par la DIRECCTE.

Accompagnement social :

L'accompagnement social est primordial pour le public. Les personnes en contrats d'insertion sont accompagnées durant toute la durée de leur contrat mais également 6 mois après la fin du contrat.

Cet accompagnement porte sur :

La santé :

- aide dans les diverses démarches auprès de la sécurité sociale en cas de non remboursement d'arrêt maladie, de problème de CMU.
- demande de numéro d'immatriculation
- orientation vers différents organismes, notamment CAP emploi pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, CMP ou d'autres organismes.
- demande d'aide exceptionnelle si la personne a reçu des factures non prises en charge par la CMU ou la mutuelle.
- bilan de santé CPAM

Le logement :

- aide dans la manière de remplir la demande de logement (CERFA) .
- travail sur la tenue et l'hygiène du logement.
- travail avec le bailleur en cas d'impayés de loyer.
- travail en partenariat avec le service logement de Résidence Plus.

Le budget :

- travail budgétaire
- relation avec les créanciers (opérateurs téléphoniques, fournisseurs d'énergie, Trésor public, bailleur, etc.) ou les huissiers pour la mise en place d'échéanciers.
- orientation vers les organismes pour obtenir des aides financières (CCAS, Conseil Départemental).
- aide dans le montage des dossiers de surendettement. (Dossiers Banque De France)

L'administratif :

- aide dans la manière de remplir des documents comme la déclaration trimestrielle de la CAF, la déclaration d'impôts, etc.
- explication des formulaires comme certains documents de Pôle Emploi.
- aide dans la rédaction de lettres (CAF, Trésor Public, etc.).

Accompagnement professionnel :

Les personnes en contrat d'insertion bénéficient de formations qui se font en fonction de leur projet professionnel : remise à niveau, CACES cariste, plaquiste, maçon, nettoyage industriel, etc.

Il y a, en premier lieu, recherche d'un organisme de formation afin d'avoir des devis puis, montage des dossiers de prise en charge : OPCA, PLIE, CCAS, etc.

- Emploi :

- Prise de contact avec des entreprises pour faire des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel en partenariat avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi
- Aide dans la rédaction de lettres de motivation, de CV.
- Atelier de technique de recherche d'emploi.

Les chantiers d'insertion en bâtiment

Il y en a 3 :

- un à Villeneuve d'Ascq
- un à Roubaix
- un à Wattrelos

Objectif :

Il s'agit d'amener des demandeurs d'emploi longue durée et/ou en grande difficulté sociale, à entrevoir et à développer un projet professionnel préparant ainsi à la sortie du contrat aidé vers un contrat à durée déterminée de 6 mois minimum, un contrat à durée indéterminée ou une formation qualifiante.

Contenu de l'action

Le travail consiste en la remise en état des parties communes d'immeubles, en la réhabilitation d'appartements vacants, mais également à remettre en état certaines parties extérieures d'immeubles (souvent taguées) ou des portes de garages.

Les relations de travail entre les bailleurs et Résidence Plus sont très bonnes.

Le chantier d'insertion de Villeneuve d'Ascq

Partenaires : Vilogia, INA, LMH, CCAS, Logis Métropole, Mairie

Public : personnes habitant Villeneuve d'Ascq et les communes dépendant du PLIE (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chérens, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, de Pôle Emploi, du PLIE

Côté technique : Pendant l'année 2017, les ouvriers sont intervenus dans :

- 53 appartements vacants ou maison vacantes : peinture boiserie, détapissage, enduisage des murs et des plafonds, pose de fibre de verre et de faïence dans la salle de bains.
- 43 entrées et halls: mise en peinture des montées d'escaliers et des paliers
- remise en peinture de portes techniques extérieures
- 1 centre commercial extérieur

Bilans et réunions :

Une rencontre trimestrielle se fait avec le référent principal de chaque personne.

Un comité de suivi se déroule trimestriellement. Y sont invités les partenaires sociaux et financiers de la structure, à savoir : l'Adélie de Villeneuve d'Ascq (PLIE), le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE.

Le bilan des travaux est présenté (nombre d'entrées réhabilitées, difficultés rencontrées, etc.). Un bilan individuel de chaque personne présente dans le chantier est effectué.

Chaque personne présente dans ce comité évoque des solutions aux différents problèmes rencontrés, des orientations, etc.

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présent, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

41 personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2017.

Formations :

Durant leur contrat, 8 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail ; certaines ont fait plusieurs formations:

- 2 ont fait une formation échafaudage
- 3 ont suivi un module de peinture
- 1 a suivi un module de carreleur
- 1 a passé les CACES 2 4 9
- 2 ont débuté un CCP 2 du titre professionnel peintre, qu'ils ont poursuivi en 2018.
- 3 ont suivi une remise à niveau dans le cadre du dispositif @3c.

989 h de formation ont été réalisées en 2017

Le chantier d'insertion de Roubaix

Partenaires : Vilogia

Public : personnes habitant Roubaix, certains locataires de VILOGIA

Côté technique : Pendant l'année 2017, les ouvriers sont intervenus dans :

- 24 appartements ou maisons vacants: détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.
- 5 entrées et halls: mise en peinture des montées d'escaliers et des paliers

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE, Vilogia, le PLIE de Roubaix, Résidence Plus, Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation,

salariés présent, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

22 personnes ont été accompagnées durant 2017.

Formations :

7 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 1 module peinture
- 1 module plaquiste
- 1 a passé le CACES 1,3,5
- 1 a obtenu le CCP 2 du titre professionnel peintre
- 1 TP Soudeur
- 1 a débuté le TP Agent de propreté et d'hygiène (qui se termine en 2018)
- 1 a débuté une formation revêtement de sols (qui se termine en 2018)

1265 h de formation ont été réalisées en 2017

Le chantier d'insertion de Wattrelos

Partenaires : Vilogia

Public : personnes habitant Wattrelos

Côté technique : Pendant l'année 2017, les ouvriers sont intervenus dans :

- 44 appartements ou maisons vacants: détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DIRECCTE, Vilogia, la Mairie de Wattrelos et Résidence Plus. Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présent, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

19 personnes ont été accompagnées durant 2017.

Formations :

7 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail

- 4 ont passé le CACES 1 3 5
- 2 ont fait une formation plombier
- 1 TP Conducteur routier de marchandises
- 1 évaluation Cléa
- 2 ont suivi une remise à niveau dans le cadre du dispositif @3C

1300 h de formation ont été réalisées en 2017.

LE SECTEUR VOIRIE

Objectif principal :

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

Le travail consiste en l'amélioration de la propreté des quartiers Pont de Bois, Résidence, Poste, Triolo, Cité Scientifique, Haute Borne, Cousinerie

Partenaire : Mairie

Public : Tout public de plus de 18 ans ayant des difficultés sociales (logement, santé, budget, etc.), orienté par la mission locale ou Pôle Emploi et habitant le territoire de la maison de l'emploi (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, Pôle Emploi.

Quartier Cousinerie

Il concerne 10 personnes encadrées par un animateur technique et fonctionne en entrées et sorties permanentes. Il y a 8 femmes et 2 hommes.

Ce chantier est principalement réservé à un public féminin

22 personnes ont été accompagnées pour l'année 2017

Formations :

6 personnes ont fait une formation :

- 1 fait une formation pour passer la FIMO
- 1 a passé le CACES
- 1 a débuté une formation auxiliaire de vie aux familles (qui se termine en 2018)
- 1 a débuté le CQP Agent machiniste classique (qui se termine en 2018)
- 2 ont suivi une remise à niveau dans le cadre du dispositif @3c

361 h de formation ont été réalisées en 2017

Quartiers Résidence – Poste, Triolo-Cité scientifique, Haute Borne, Pont de Bois et Ascq Annappes

Depuis le 1er janvier 2016 un effectif de **63 personnes dont 9 femmes** en contrats d'insertion encadrées par trois animateurs techniques.

Ils sont accompagnés par la conseillère sur leurs problématiques sociales au quotidien, dettes de loyer, factures impayées, dossier CMU, MDPH, demande de logement, orientation CMP, aide administratives, etc.

Toutes ces problématiques sociales sont abordées et travaillées en partenariat avec les structures adaptées.

En plus du travail quotidien pour la propreté des rues ils ont également réalisé le nettoyage des tags et des poubelles sur toute la ville.

En ce qui concerne leur projet professionnel un partenariat avec le PLIE et Pôle Emploi est mis en place pour travailler sur leur mise en formation et la relation entreprise pour le secteur marchand

La mise en formation pour l'année 2017 :

6 personnes ont fait une formation

- 1 personne en bâtiments second œuvre en peinture N1 P1
- 3 personnes en CACES 1.3.5
- 1 CQP Agent machiniste classique qui s'est terminé au 31/01/2018
- 1 personne à arrêtée son contrat afin d'entrée en formation qualifiante comme « Assistante de vie aux familles »

680 Heures de formation au total

La difficulté rencontrée en 2017 est la diminution de financement pour les formations

Les perspectives pour 2018 pour l'ensemble des chantiers:

Reconduction des actions menées en 2017 avec de plus en plus une obligation de résultat à la sortie du contrat d'insertion et non plus une obligation de moyens.

Développer des nouveaux partenaires du secteur public et privé pour la réalisation de chantier. Développer le relationnel entreprise pour des périodes de PMSMP et de positionnement à l'emploi sur le secteur marchand.

RAPPORT FINANCIER

Mesdames, Messieurs les élus et représentants de nos partenaires, Mesdames, Messieurs,

Les résultats que je vais vous exposer sont encourageants, et confirment la poursuite de la consolidation de notre association. Les outils mis en place, la rigueur de la gestion au quotidien, l'engagement de l'équipe salariée, le dévouement des bénévoles, et le soutien de nos partenaires ont conduit à un résultat positif : le bilan 2017 dégage un excédent de 55 802,31 €, contre 43 893 € l'année précédente. Ce résultat montre la capacité d'adaptation dont nous avons toujours fait preuve, et la gestion millimétrique de notre association, mise en œuvre au quotidien par la directrice, Myriam SENHADJI et l'équipe de salariés. Qu'ils en soient remerciés.

Ce résultat nous permet aussi d'espérer avoir mis fin, enfin, aux années successives de déficit qui ont failli conduire à notre disparition. Je rappelle que nous avons pu les surmonter parce que des années bénéficiaires ont été sagement mises de côté, nous permettant de faire face à 5 années qui nous ont coûté environ 50 000 € ... chacune !

La leçon a été comprise, et la première urgence de ce retour à de meilleurs résultats est la reconstitution des réserves, le fameux fonds de roulement dont je vous rebats les oreilles chaque année, qui nous ont été si utiles pour pouvoir continuer à apporter notre service à celles et ceux qui en ont besoin.

Dans les propos qui vont suivre, les sommes énoncées sont celles de l'exercice 2017, avec le pourcentage de variation par rapport à l'exercice 2016.

Le résultat courant non financier de l'année 2017 est de 62 965 € au 31 décembre 2017, soit -15,3%€. Ce résultat représente 2,81 % du total des produits de fonctionnement de notre association, qui s'élèvent à 2 239 097 €, en hausse de 10,14 %. Notons que dans les produits de fonctionnement de notre association, ce qui pourrait correspondre au chiffre d'affaires d'une entreprise, les prestations de service augmentent de 18,2 %, soit +89 403 €, tandis que les subventions d'exploitation diminuent de 3,8 %, pour -16 177 €.

A ce résultat courant non financier s'ajoute un résultat financier de 1 443 €, et un résultat exceptionnel négatif de 8 606 €, ce qui porte le résultat net de l'année 2017 à 55 802 €, soit un résultat positif de 2,49 % des produits de fonctionnement. Pour reprendre mon expression habituelle, nous restons dans l'épaisseur du trait, et nous restons fragiles, à la merci du moindre aléa.

Les fonds associatifs s'élèvent au 31 décembre 2017 à 207 777 € (+36,7%). L'objectif reste d'arriver à un fonds de roulement "normal" de 3 à 4 mois de fonctionnement. Je rappelle que c'est parce que nous avons des réserves suffisantes que nous avons pu passer le cap difficile des années successives de pertes.

1 BILAN ACTIF

Le montant total net en actif immobilisé et actif circulant s'élève à 572 440 € (+20,0%).

Pour ce qui concerne les disponibilités, elles sont passées de 85 894 € à 229 159 € sur l'exercice (+167%).

Nous avons conservé la totalité des valeurs mobilières de placements (34 162 €), auxquelles nous n'avons pas touché sur l'exercice.

2 BILAN PASSIF

Ce bilan représente les fonds associatifs qui s'élèvent à 207 777 € (+36,7%), plus les provisions pour risques et charges soit 34 150 € (provision indemnité départ retraite et provision pour un litige en cours) ainsi que le passif exigible à hauteur de 330 513 €.

3 LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits de fonctionnement de l'association, soit les recettes, sur l'année 2017 s'élèvent à 2 239 097 € (+ 10,14 %), hors produits financiers (1 443 €, +13,33%), et produits exceptionnels (2 344 €).

L'activité "Chantier divers" a confirmé sa relance, avec 154 051 € (+ 20 431€, +15,29%). Par ailleurs nous continuons à diversifier les donneurs d'ordre.

Les subventions d'exploitation continuent de diminuer. Elles étaient de 507 032 € en 2014, 445 011 € en 2015 (-12,23%) et 429 355 € en 2016 (-3,52%). Elles n'ont pas atteint 420 000 € en 2017.

Par ailleurs, le fonctionnement du service logement s'améliore et tend vers l'équilibre.

Les charges de fonctionnement pour l'année 2017 s'élèvent à 2 176 132 € (+11,11%). Les charges financières sont nulles et les charges exceptionnelles sont de 10 950 €.

Le salaire brut du personnel permanent représente 384 255 €, (+ 7,44%)

Depuis 2015, année de la mise en œuvre de la réforme des Chantiers d'Insertion, il nous est demandé de considérer les emplois aidés (Contrats à Durée Déterminée d'Insertion, CDDI) comme des emplois normaux, ce qui a amené des dépenses nouvelles, non compensées par des ressources supplémentaires. Après les coûts induits en 2015 par la mise en place du dispositif de prévoyance,

la cotisation assurance professionnelle, et la cotisation formation continue, sont arrivés en 2017 les surcoûts liés à la mise en place d'une Délégation Unique du Personnel (DUP), regroupant les délégués du personnel (DP) les membres du d'un Comité d'Entreprise (CE) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

4 AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net pour l'année 2017 étant positif de 55 802,31 €, il est proposé que cette somme soit affectée en report à nouveau, ce qui porte le montant des réserves à 207 777 €, en progression de 36,7 %.

5 CONCLUSIONS

Comme souhaité, 2017 a été une année de confirmation du retour au résultat positif de 2016.

Les services bâtiment et voirie continuent de progresser. Et la bonne nouvelle de 2017 est que le service logement trouve son rythme de croisière.

Et nous avons toujours quelques projets en tête ...

Nous restons dans une gestion très serrée.

Au final, le spectre d'un arrêt de notre activité, craint ces dernières années, s'éloigne. Le fait de pouvoir renforcer nos fonds propres constitue une assurance pour les accidents de parcours.

Ce résultat est le fruit de la collaboration de tous, administrateurs, directrice et salariés et bénévoles de l'association, sans oublier le soutien de nos partenaires, financeurs et donneurs d'ordre. Vous nous avez aidés au bon moment, et nous vous en remercions. Nous n'oublions pas nos élus qui ont su nous aider au bon moment.

J'ai l'habitude de dire que le meilleur remerciement de notre part est de continuer à renforcer notre structure, et d'en maintenir son efficacité, tant en terme de qualité des prestations offertes à nos partenaires, que de qualité de l'accompagnement offert à nos publics.

Nous restons dans une démarche d'amélioration continue de notre fonctionnement. Organisation et gestion de la structure sont régulièrement passées au crible. Nos tableaux de bord sont enfin en place ! Ils nous permettent de réagir et de nous adapter au plus vite. Nous assumons les nouveaux chantiers qui nous permettent de mieux amortir les coûts fixes de fonctionnement de la structure.

Un bémol dans cet enthousiasme : même les bonnes années, le résultat ne représente même pas 3% du produit de fonctionnement. Une erreur, un matériel à remplacer, un retard dans le versement d'une subvention, et c'est le retour au négatif.

Et nous pilotons à vue : à la fin du premier trimestre, aucune convention conduisant à une subvention n'était encore signée ... Pourtant les dépenses sont engagées dès le 1^{er} janvier ...

Il nous faut donc rester prudents et fins dans notre gestion, et le pilotage de notre association.

Je rappelle notre priorité pour la gestion de notre structure : il s'agit du fonds de roulement, que nous devons continuer de reconstituer en vue d'éventuels aléas futurs. C'est grâce à ce fonds de roulement que nous avons pu passer les moments difficiles des dernières années, et que nous existons toujours.

L'objectif est de poursuivre sa reconstitution. Cela prendra du temps. Un fond de roulement mature, confortable se situe au niveau de 3 à 4 mois de produit de fonctionnement, l'équivalent entreprise du "chiffre d'affaires", soit, pour ce qui nous concerne, entre 544 000 et 725 000 € sur la base des données 2017.

Il est aujourd'hui de 265 714 €, soit, pour un total de produits de fonctionnement de 2 239 097 €, de 6,17 semaines, pour un objectif normal, je le rappelle, de 12 à 16 semaines. C'est un progrès : il était de 4,07 semaines de fonctionnement en 2016, de 2,73 semaines en 2015, et de 3,89 semaines en 2014.

Il nous reste donc du travail à faire pour continuer de sécuriser notre structure, qui reste fragile, au profit de tous.

Je vous remercie pour votre attention.